



ÉLECTIONS MUNICIPALES

**Dates à retenir :
les 15 et 22 mars 2026.**

4 février 2026 : date limite pour l'inscription en ligne sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections municipales.

6 février 2026 : date limite d'inscription sur les listes électorales par dépôt d'un dossier papier afin de pouvoir voter aux élections municipales.

En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus au scrutin de liste à deux tours.

Ce scrutin s'effectuera selon le principe de la parité alternative.

Cette réforme des modalités de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants est issue de la loi n° 2025-244 du 21 mai 2025.

Fin du panachage : il ne sera plus possible de rayer ou d'ajouter des noms sur un bulletin de vote, ni de modifier l'ordre des candidats se présentant de façon groupée.

Les électeurs voteront pour des listes bloquées, sans possibilité de panachage.

Tout bulletin comportant une modification manuscrite, de quelque nature que ce soit, sera considéré comme nul.

AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE

Le PLUi-HMB (Plan local d'urbanisme intercommunal de l'habitat, de la mobilité et du bioclimatique) a été approuvé par le conseil communautaire de l'agglomération d'Annecy le 18 décembre 2025.



La commune de Chapeiry a voté contre, à la suite d'une modification du plan de zonage identifiant une aire de grand passage sur la commune déléguée de Seynod, en limite de Chapeiry.

Ce projet a été présenté sans concertation préalable avec la population et n'a pas été soumis à l'enquête publique.

Concernant l'opposabilité du PLUi-HMB, différentes mesures de publicité doivent être réalisées avant son entrée en vigueur. La date précise n'est pas connue à ce jour, mais le site grandannecy-plui.fr indique que cette échéance est prévue en mars ou avril 2026.

Conformément à la loi, un délai de recours gracieux ou contentieux de deux mois pourra être ouvert à compter de cette date, lorsqu'elle sera connue avec exactitude.

À l'inverse, tout recours engagé avant cette échéance sera systématiquement rejeté.

BILAN DU MANDAT 2020 – 2025

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur pour 2026. Que cette année soit pleine de vie et d'espérance.

Voici le dernier éditorial et l'ultime rendez-vous que je m'accorde avec vous, chers habitants. Dans quelques semaines, un certain nombre d'élus et moi-même allonsachever notre mission élective, et ce au terme de trois décennies, dont deux en tant que maire en ce qui me concerne. Ce numéro du bulletin municipal va tourner la page d'un livre dont l'histoire va se prolonger.

Nous avons œuvré avec détermination pour répondre aux besoins et aux souhaits de la population, tout en accordant une écoute permanente à nos associations. Grâce à une rigueur budgétaire nécessaire face à des dotations en constante diminution et à une crise inédite (COVID, crise énergétique, crise climatique, inflation record...), plusieurs réalisations ont été engagées :

- Schéma directeur d'assainissement sur le secteur de Vésine, avec un nouveau positionnement sur un échéancier 2025 au lieu du programme prévu en 2030 (travaux retardés dus à quelques incompréhensions d'administrés).
- Travaux de voirie pour modérer la vitesse de circulation sur la D38, avec un aménagement à Vésine, devant la fruitière, au carrefour de la route de Sciondaz, et un aménagement prévu en début d'année au niveau du secteur de la Queue du Renard.
- Création d'une aire de jeux au centre du village, qui ne désemplit pas aux beaux jours.
- Installation d'une vidéosurveillance en lien avec la gendarmerie.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture sud du préau de l'école. L'énergie produite est en autoconsommation pour la mairie et le surplus est injecté dans le réseau.
- Aménagement du terrain des Communaux en surface de jeu pour notre jeunesse, désormais clôturé afin de le préserver du bétail et de la faune sauvage.
- Cimetière : reprise de la maçonnerie côté est, sur un crépi se décollant en de multiples endroits.
- Location d'un local en centre-bourg (chemin des Blanchets) pour nos agents techniques : regroupement de l'ensemble du matériel sur un même site. Aménagement d'une mezzanine, de toilettes et de douches.
- Travaux de réfection du bâtiment de l'école : peinture, revêtements de sol, sanitaires, placards de rangement, électricité, isolation...

– Cantine : réaménagement du local afin de répondre aux exigences de remise en chauffe des repas livrés par le prestataire de service.

– Rétrocession, à titre gracieux, au bénéfice de la commune, d'un foncier situé à l'est de l'église, permettant à terme d'agrandir la zone de rencontre du centre-bourg avec un jardin paysager jouxtant la place du village.

– Achat d'un foncier permettant la réalisation d'une déviation afin de maintenir l'accès à la route du Bois de la Croix pour les usagers. Cela rendra la place du village libre de tout véhicule et disponible à la population, afin d'améliorer et de sécuriser ce lieu de rencontre.

– Étude en cours : aménagement de l'OAP de la fruitière.

Lors de l'élaboration de notre PLUi-HMB, la mairie a défendu âprement le seul tènement qu'elle possède, le long de la RD38, en dessous du parking de la fruitière, destiné à l'aménagement de futurs équipements publics. Le cabinet en charge du dossier avait en effet déclassé l'ensemble de la surface.

Un avant-projet comprenant une extension de l'école maternelle (qui se heurte actuellement à plusieurs limitations structurelles et fonctionnelles), une minicrèche ainsi que la création d'un pôle médical (une douzaine de professionnels de santé sont d'ores et déjà prêts à s'engager) a été travaillé avec un prestataire. La vente d'une partie du terrain, destinée à la promotion immobilière, sera nécessaire afin de participer au financement de l'extension de l'école.

Avant mon départ, je tiens vivement à saluer les élus avec qui j'ai eu plaisir à travailler durant toutes ces années, pour leur investissement, leur disponibilité et leur soutien. Un grand merci également à l'équipe des employés communaux, tant techniques qu'administratifs, pour leur professionnalisme, leur bon sens et leur sens du service rendu au public.

Être maire au sein d'une équipe, c'est se lancer des défis et se donner les moyens de réussir.

Je remercie la population pour sa confiance et son soutien.

Participer au bien-vivre de chacun, dans le cadre de projets et de domaines variés, a été pour moi une expérience passionnante.

En quittant mes fonctions, je ne souhaite qu'une chose : que Chapeiry progresse et continue à être le pôle d'attraction qu'on lui connaît sur le territoire.



Gilles Ardin
Maire de Chapeiry

Le syndicat intercommunal du Pays d'Alby compte 7 communes membres (dont Chapeiry) et assure les compétences en matière de petite enfance, jeunesse, sport et culture.

Ce syndicat rencontre des difficultés financières, dans la mesure où il fonctionne avec une dotation datant de 2017, qui n'a pas été revalorisée. De fait, conformément aux statuts du SIPA, l'ensemble des communes membres a dû abonder afin d'assurer l'équilibre budgétaire. Cette situation pose, à l'avenir, la question du devenir de ces compétences et de leur maintien.

BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Faites appel à notre employé technique, Maurice, pour le broyage à domicile de vos végétaux.



Les branches d'arbustes, d'arbres ou les tailles de haies (pas de pelouse, herbe, plantes, fleurs, fanes de légumes, paille, piquets, cordes, fils) sont déchiquetées sous forme de brindilles ou de fibres afin d'obtenir du broyat, utilisé sur place en paillage et/ou en compostage.

Ce geste écologique permet de préserver la qualité de l'air et de respecter la réglementation en vigueur : le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit par le Règlement sanitaire départemental et nuit gravement à la santé et à l'environnement.

→ Contacter la mairie pour s'inscrire.

Mobilités douces : une nouvelle liaison cyclable à l'horizon 2026



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Initié par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, un nouveau tronçon de voie douce reliant les cinq lacs verra le jour au second semestre 2026.

Ce projet concerne la portion située entre le carrefour de la Mouette et la sortie d'autoroute 15.1 de Chaux-Balmont.

Cette future infrastructure permettra aux usagers du vélo de rejoindre l'agglomération dans des conditions de circulation plus sûres, favorisant ainsi les déplacements doux et la mobilité durable.

APE CHAPEIRY / SAINT-SYLVESTRE

L'Association de parents d'élèves organise, le 7 mars, un événement « mystère » à Chapeiry, au centre du village.



Le 29 mars, rendez-vous pour une chasse aux œufs de Pâques au centre du village de Chapeiry, de 10h à 12h.



Une belle année 2025 pour la bibliothèque «Au coin du livre» !

Plus de 40 nouveaux lecteurs se sont inscrits cette année : il est vrai que notre abonnement reste très abordable puisqu'il ne coûte que 10 € pour toute la famille !

Nous avons donc 140 lecteurs actifs et 80 enfants des écoles qui viennent toutes les semaines. Presque 100 nouveautés ont pris place dans nos rayons, et de très nombreux dons, surtout de livres jeunesse, dans les bacs pour enfants.

Nous tenons à remercier vivement nos lecteurs pour leur fréquentation de plus en plus assidue à notre bibliothèque et pour leurs dons.

Le seul bémol à notre enthousiasmante année, reste le local, trop juste pour une fréquentation croissante, et l'escalier, qui dissuade nos aînés et reste aventureux pour les tout-petits.

Mais l'équipe vous recevra avec plaisir et continuera à vous proposer des animations. Cette année nous avons eu un grand succès grâce à Bib'en scènes, avec le spectacle « Germaine petite graine », qui a attiré beaucoup de jeunes spectateurs et leurs parents.

A noter : L'Assemblée Générale de la Bibliothèque se tiendra le vendredi 27 février à 20h15 à la salle communale.



Le Comité des Fêtes vous présente son programme 2026 !

Après une pause bien trop longue, la balade gourmande fait son grand retour cette année, pour le plus grand plaisir de tous. Cette promenade conviviale vous fera découvrir, au fil du parcours, des étapes gourmandes pour régaler vos papilles. Une occasion idéale pour partager un moment festif en famille ou entre amis.

L'incontournable fête annuelle du village est également au rendez-vous. Au programme : une journée animée et une soirée avec un bal pour danser tous ensemble, suivi d'un magnifique feu d'artifice pour illuminer la soirée. Un temps fort de la vie locale à ne pas manquer !

Pour finir l'année en beauté, le Comité des Fêtes innove avec une nouveauté 2026 : les boudins d'Halloween.

Le Comité des Fêtes se réjouit de vous retrouver nombreux pour vivre ensemble ces beaux moments de partage et de joie.



Notre assemblée générale se tiendra le mercredi 25 février 2026, à partir de 19h30, à la salle communale de Chapeiry.

Vous êtes cordialement invités à venir partager, autour d'un apéritif, vos idées et suggestions sur le fonctionnement de notre association, les activités qu'elle propose ou tout autre sujet.

L'ordre du jour est le suivant :

- Composition du bureau pour 2026 et relais pour 2027
- Présentation du budget de l'association
- Présentation de La Ruche et modalités d'inscription
- Point sur les activités de l'année 2025/2026
- Questions diverses

Nous recherchons toujours des bénévoles (au moins deux), ayant un attrait pour les tâches de secrétariat ou de trésorerie, afin d'assurer sereinement la poursuite de l'ensemble des activités en septembre 2026.

Vous pourrez poser toutes vos questions et exposer les sujets qui vous préoccupent lors de cette soirée.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses.



ÉTAT CIVIL

En 2025, la commune de Chapeiry n'a recensé qu'un mariage, un PACS et un décès, mais 12 naissances.

Un signe du rajeunissement de la population et de la vitalité du village.

MAIRIE :
4 Route des Eparis
74540 CHAPEIRY

Ouverture :
Lundi : 16h/19h
Mercredi : 9h/12h et 13h30/16h30



Téléphone : 04 50 68 12 34
Courriel : accueil@chapeiry.fr
Site internet : www.chapeiry.fr

École, garderie, cantine, état-civil :
mairie@chapeiry.fr

Facebook : Mairie de Chapeiry et Marché Chapeiry

AGENDA FÉVRIER - AVRIL 2026

MERCREDI 25 FÉVRIER À 19H30

Assemblée générale- Vivre à Chapeiry
Salle communale

VENDREDI 27 FÉVRIER À 20H15

Assemblée générale- Bibliothèque
Salle communale

SAMEDI 28 FÉVRIER À 20H30

« Camera Aquilegia » – musique baroque
Courants d'Art
Église de Chapeiry

SAMEDI 7 MARS

Événement « MYSTÈRE »
APE Chapeiry / Saint-Sylvestre
Centre du village – Chapeiry

DIMANCHE 15 MARS DÈS 8H

Élection municipale
Salle communale

DIMANCHE 29 MARS DE 10H À 12H

Chasse aux œufs de Pâques
APE Chapeiry / Saint-Sylvestre
Centre du village – Chapeiry

SAMEDI 18 AVRIL

Balade gourmande
Comité des fêtes

SAMEDI 25 AVRIL À 20H30

Ananda Gospel
Courants d'Art
Église de Chapeiry



Deux événements « Courants d'Art » à l'église de Chapeiry

Le samedi 28 février à 20h30, à l'église de Chapeiry, la formation « Camera Aquilegia » vous invite à un voyage au cœur de la musique baroque. Un programme inspiré de la mythologie (Médée, Circé, Ulysse...), porté par chant et instruments anciens, sublimé par l'acoustique de l'église.

Le samedi 25 avril, un concert également particulièrement adapté à l'église : « Ananda Gospel ». Trois jeunes femmes à la voix puissante et harmonieuse font vibrer l'âme du gospel.

À ne pas manquer !

→ Réservations : www.courantsdart.fr ou 06 50 22 78 53
Billetterie sur place avant le spectacle.

